



## **Budget supplémentaire 2021**

# **Le Département poursuit son action grâce à sa bonne santé financière**

Fort d'une situation financière solide, actée par les bons chiffres du compte administratif 2020, le Département continue à :

- investir massivement pour relancer l'activité et soutenir l'attractivité du territoire,
- développer de nouveaux services pour les aubois.

Il engage de :

- nouveaux projets :
  - le doublement de la rocade nord de Troyes,
  - une liaison douce du Parc logistique de l'Aube,
  - le ré-ensablement des plages des lacs de la forêt d'Orient.
- nouveaux services :
  - le Département lance une importante stratégie d'inclusion numérique alors que l'outil numérique est désormais indispensable au quotidien
  - il recrute un nouvel intervenant social en police et gendarmerie.

Le Département maintient son soutien au territoire auprès des Aubois comme des entreprises, durement touchés par la crise Covid-19.



# Sommaire

## 1| Le budget supplémentaire 2021 : une situation financière stable

- Les clés du budget supplémentaire 2021 : 15 M€ de dépenses nouvelles
- Une gestion financière rigoureuse du Département

## 2| De nouveaux projets lancés par le Département

- Technopole de l'Aube : un accès facilité grâce au doublement de la rocade nord
- Une voie douce sécurisée pour accéder au Parc logistique de l'Aube
- Lacs de la forêt d'Orient : 2 plages ré-ensablées

## 3| Le Département lance sa stratégie d'inclusion numérique départementale

- 40 % des Auboisiens éloignés du numérique
- La stratégie d'inclusion numérique en trois axes

## 4| Un 3<sup>e</sup> intervenant social pour renforcer l'action en commissariat et en gendarmerie

## 2| Covid-19 : le Département poursuit son action

- Le laboratoire départemental d'analyses de l'Aube proactif dans la campagne de dépistage de la Covid-19
- Soutien du Département aux entreprises dont l'activité est empêchée par la crise



## 1| Le budget supplémentaire 2021 : une situation financière stable

Rapport blanc p. 169

### ■ Les clés du budget supplémentaire 2021 : 15 M€ de dépenses nouvelles

Le budget supplémentaire 2021 se traduit par des réajustements techniques du budget principal.

En dehors des reports des résultats antérieurs, le budget supplémentaire s'élève à **15,37 M€ de dépenses nouvelles** dont :

- **2,9 M€ en fonctionnement** liés à des assurances dommage/construction pour les chantiers en cours, des frais de gardiennage (Cité du Vitrail), ainsi que des dépenses liées à la crise Covid ;
- **12,4 M€ en investissement** pour faire avancer les chantiers en cours (jardin de la Cité du Vitrail, enseignement supérieur, caserne des sapeurs-pompiers, collèges, ré-ensablement des plages).

Par ailleurs, le Département réduit le contingent d'emprunt de 60 à 40 M€, emprunt qu'il ne sera pas forcément nécessaire de mobiliser, compte tenu de la trésorerie.

### ■ Une gestion financière rigoureuse du Département

Le budget supplémentaire 2021 exprime :

- une **maîtrise des dépenses de gestion** qui permet de poursuivre les actions en matière de solidarités territoriales et humaines ;
- une **persistance des impacts liés à la crise sanitaire** ;
- l'accélération du **financement des projets d'investissements** de la collectivité, en soutien à l'aménagement et l'attractivité du territoire ;
- le besoin de conserver un **recours limité à l'emprunt** pour son équilibre ;
- une capacité de **désendettement toujours inférieure à une année**, qui assure des marges de manœuvres futures pour la collectivité.



## 2| De nouveaux projets lancés par le Département

### ■ **Technopole de l'Aube : un accès facilité grâce au doublement de la rocade nord**

Rapport vert p.5

Le Département lance les études pour le doublement de la rocade nord de Troyes entre la route nationale n°77 et la route départementale n°971. Cet axe routier dessert en effet le site de la Technopole de l'Aube en plein développement ces dernières années avec :

- l'installation de l'ESTP, l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie,
- le doublement de l'École d'ingénieurs -EPF,
- la prochaine construction du Complexe international multisport et d'escalade (CIME),
- le développement du centre de formation de l'ESTAC.

Le Département a déjà anticipé ce développement par des acquisitions foncières.

### ■ **Une voie douce sécurisée pour accéder au Parc logistique de l'Aube**

Rapport vert p.1

Pour participer au développement du Parc logistique de l'Aube (PLA), le Département engage les études pour l'aménagement d'une liaison piétonne et cyclable entre la commune de Buchères et le PLA, le long de la RD 444. Il s'agit aussi de faciliter la mobilité et de sécuriser l'accès de cette zone d'activité.

Coût de ces études : 53 000 € (auquel il faut ajouter 5 000 € pour assurer l'éclairage de ce cheminement).

### ■ **Lacs de la forêt d'Orient : 2 plages ré-ensablées**

Rapport vert p.5

Depuis 2016, le Département de l'Aube est en charge de la gestion du littoral des lacs de la forêt d'Orient. Dans ce cadre, il entretient les 4 plages de Mesnil-St-Père, Géraudot, Lusigny-sur-Barse et Port-Dienville.

En 2021, la Direction des routes prévoit de ré-ensabler les plages de Géraudot et Lusigny-sur-Barse. Coût de l'opération : 320 000 €, entièrement financés par le Département.



### 3| Le Département lance sa stratégie d'inclusion numérique départementale

Rapport violet p.15

Alors que l'usage du numérique ne cesse de se développer, le Département engage une **stratégie d'inclusion numérique départementale**, autour de trois axes :

- mobiliser les usagers dans des parcours d'autonomie numérique,
- permettre un meilleur accès aux accompagnements numériques des publics,
- outiller et former les aidants numériques.

Le Département sera chef de file de cette stratégie qui mobilisera différents acteurs (préfecture, Troyes Champagne Métropole, MSA, CAF, Pôle Emploi, CPAM, AMF, associations, Orange...).

#### ■ 40 % des Aubois éloignés du numérique

La fracture numérique concerne 13 millions de Français. Dans l'Aube, **ce sont environ 125 000 personnes qui auraient besoin d'être accompagnés, soit 40 % de la population**. Le département est d'autant plus touché qu'il cumule les fragilités :

- une population âgée,
- un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale,
- un territoire majoritairement rural.

La crise sanitaire et ses confinements successifs n'ont cessé de renforcer cette fracture numérique qui peut empêcher l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services publics et même aux soins en ligne.

#### ■ La stratégie d'inclusion numérique en trois axes

Conscient de ces difficultés, le Département a énergiquement déployé son Plan haut débit dans l'Aube (SDTAN, FTTH, BISE) depuis 2013, afin d'amener la fibre dans chaque foyer. Un plan à 45 M€, entièrement financé par la collectivité. Il a ensuite inscrit, en 2018, l'inclusion numérique au cœur de son plan « Nos priorités pour l'Aube ».

En s'appuyant sur l'expertise de ses travailleurs médico-sociaux, les partenaires locaux (associations, territoires, services de l'Etat...) et le prestataire WeTechCare, un diagnostic a mis en évidence trois axes prioritaires au cœur de la stratégie :

- **mobiliser des usagers au sein de parcours d'autonomie numérique** (mise en place d'un réseau et d'une coordination locale ; parcours d'accompagnement attractif autour des services indispensables au quotidien) ;
- **améliorer l'accès à ces accompagnements** (équiper des lieux d'accueil (Département, mairies), créer des offres de formation au niveau local (pour les publics non-mobiles)) ;
- **outiller et former les aidants** (créer un cadre et donner des repères à ces personnes ressources (secrétaires de mairies, personnel de bibliothèques)).



Pour soutenir cette stratégie d'inclusion numérique, **trois postes de conseillers numériques ont été créés** (prise en charge financière par l'Etat pour 2 ans). 4 collectivités locales et 7 associations auboises se sont déjà portés volontaires pour recourir à leur service d'accompagnement des publics.



## 4| Un 3<sup>e</sup> intervenant social pour renforcer l'action en commissariat et en gendarmerie

Rapport bleu p.134

Le Département co-finance avec l'Etat un **troisième poste d'intervenant social en commissariat et en gendarmerie (ISCG) dans l'Aube.**

Celui-ci interviendra plus particulièrement sur le secteur des Communautés de communes du Barséquanais, de Bar-sur-Aube, de Vendevre-Soulaines et des Lacs de Champagne.

Les deux premiers ISCG interviennent, quant à eux, au commissariat de Troyes ainsi que dans l'unité de gendarmerie de Romilly-sur-Seine depuis 2019.

En 2020, ces intervenants ont reçu 148 personnes. En avril 2021, on comptait déjà 53 personnes reçues.

### **Focus : les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG)**

L'ISCG n'a pas pour mission de suivre les personnes sur long terme mais de les orienter vers les structures existantes les plus à même de leur apporter aide et soutien.

Il joue un rôle essentiel de premier accueil, d'écoute et d'orientation des victimes ou des personnes en voie de victimisation en recevant toute personne en souffrance pour l'écouter et rechercher avec elle l'institution qui pourra lui apporter une réponse.

Ce dispositif permet de renforcer la prévention et de participer à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Il s'inscrit dans le plan interministériel de l'État pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et répond à l'une des priorités.

Les partenaires de l'intervenant social en commissariat et gendarmerie sont multiples : les services de police et de gendarmerie, les services juridiques départementaux (parquet, juge pour enfants, aux affaires familiales, etc.), les services sociaux départementaux et communaux, les associations, les centres d'hébergement d'urgence, les services médicaux, les services psychologiques, les services d'insertion, les bailleurs sociaux, le réseau associatif local, etc.





## 5| Covid-19 : le Département poursuit son action

### ■ **Le laboratoire départemental d'analyses de l'Aube proactif dans la campagne de dépistage de la Covid-19**

Rapport bleu p. 73

Le Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires de l'Aube assure des missions de service public en matière de sécurité alimentaire et de santé animale. Il conseille et accompagne les industriels et artisans du domaine de l'alimentaire, les éleveurs et les chasseurs, ainsi que les restaurants scolaires des collèges départementaux.

Au nombre de 75 aujourd'hui sur le territoire français, ces laboratoires ont souvent été remis en cause. Beaucoup ont d'ailleurs fermé. Dans l'Aube, le Département a fait depuis longtemps le choix de maintenir ce service.

Le Laboratoire départemental de l'Aube se charge ainsi de réaliser des analyses pour le territoire aubois mais aussi pour les départements limitrophes : l'ensemble des Départements d'Île-de-France (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95), ainsi que la Marne, l'Yonne et les Ardennes.

La crise sanitaire a donné l'occasion de réaffirmer son importance. Après avoir été remis en conformité et réorganiser son mode de fonctionnement, **le Laboratoire a participé dès avril 2020 au dépistage du virus de la Covid-19 en analysant les tests PCR.**

Il s'est également coordonné avec l'ARS (Agence régionale de santé) pour concentrer ses efforts vers les besoins du territoire aubois et des départements limitrophes. Ont été mis en place :

- des partenariats avec le Groupe hospitalier de Troyes et le Centre hospitalier de Tonnerre,
- une convention avec le groupe UNILABS, pour rapprocher les sites de prélèvements des lieux d'analyses.

A noter que cette forte implication s'est directement traduite financièrement puisque **la subvention versée par le Département pour équilibrer le budget du laboratoire diminue exceptionnellement : elle est de 51 000 € en 2020 contre près de 430 000 € en 2019.**

### ■ **Soutien du Département aux entreprises dont l'activité est empêchée par la crise**

Rapport vert p.19

Avec son plan-COVID voté en 2020, le Département a mis en place des dispositifs pour soutenir la reprise de l'activité post-crise sanitaire. Il a, par exemple, décidé de ne pas appeler les loyers et charges des trois mois du premier confinement auprès des occupants de locaux lui appartenant. Cette décision a représenté un effort de près de 653 000 € pour la collectivité.

En 2021, le Département maintient **cette aide auprès des entreprises** dont l'activité est empêchée par la crise sanitaire.



